

**Dans le cadre du Contrat Culture Ruralité de la Ville de Saint Quentin
Et de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinoise**

en partenariat avec :

la Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France,
le Rectorat de l'académie de Amiens,
la Direction des services départementaux de l'éducation nationale
de l'Aisne

Il est lancé, en vue de deux résidences-mission à
des fins d'éducation artistique et culturelle,

**Un appel à candidatures en direction des artistes ou collectifs
d'artistes relevant des Danses urbaines**

La Ville de Saint Quentin a depuis plusieurs années, initié et développé, avec ses partenaires, des programmes d'éducation et de sensibilisation, affichant une volonté permanente d'offrir aux enfants du territoire, aux jeunes et à leur famille, l'accès le plus large possible à l'offre culturelle et artistique. Dans un objectif ambitieux de généralisation, il a ainsi été décidé de mettre en place en 2023 un Contrat Culture Ruralité.

Le Contrat Culture Ruralité accorde une place particulière à une éducation artistique et culturelle pensée « tout au long de la vie », cohérente et intercommunale, s'adressant ainsi aux habitant·e·s du territoire quel que soit leur âge et à tous les professionnel·le·s de la culture, du champ social, médico-social, de la santé, de la vie associative, etc. qui le composent.

C'est ainsi que chaque année se mettent en place des résidences-mission d'artistes, à destination des enfants et des jeunes dans leurs différents temps de vie (temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire), mais également en direction des habitant·e·s du territoire dans leur ensemble. Ces présentes résidences-mission concernent les établissements scolaires, les structures culturelles et associatives accueillant des publics des communes qui composent l'intercommunalité.

1. Cadre de la résidence-mission

Animées par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture en se donnant un objectif ambitieux de généralisation d'une éducation artistique et culturelle, la Ville de Saint Quentin et la Communauté d'Agglomération, en partenariat étroit avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC), le rectorat de l'académie de Amiens– délégation académique des arts et à la culture (DAAC) et la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN) – de l'Aisne, en lien avec le Conseil Régional des Hauts-de-France proposent deux résidences-mission.

Ces résidences-mission à des fins d'éducation artistique et culturelle, tout au long de la vie, prennent place dans le cadre du Contrat Culture Ruralité et sont menées en faveur de toute la population de l'enfance aux seniors, mais avec un intérêt tout particulier pour les enfants, les adolescent·e·s et les jeunes adultes habitant·e·s, étudiant·e·s, en formation, travaillant ou pratiquant leurs loisirs sur la ville de Saint Quentin et son agglomération, contribuant ainsi à la constitution de leur parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Les partenaires, précités, soutiennent ce contrat culture ruralité sachant qu'ils peuvent l'appuyer sur la force et l'énergie collectives des très nombreux acteurs locaux de l'éducation artistique et culturelle, qu'il·elle·s soient professionnel·le·s de la culture, enseignant·e·s, animateur·rice·s, éducateur·rice·s, médiateur·rice·s, travailleurs sociaux, professionnel·le·s de la santé, etc.

Une résidence-mission repose :

> sur une grande disponibilité de l'artiste résident.e, afin d'envisager avec diverses équipes de professionnel·le·s en responsabilité ou en charge d'enfants, d'adolescent·e·s et de jeunes adultes (enseignant·e·s, éducateur·rice·s, animateur·rice·s, professionnel·le·s de la culture...) la co-élaboration d'actions artistiques, souvent participatives, toutes suscitées par la recherche et la démarche de création qui sont les siennes.

> sur une diffusion de son œuvre déjà accomplie et disponible, accompagnée d'actions de médiation contextualisées et inventives. Cette diffusion, en lieux dédiés et/ou non dédiés, peut s'envisager en amont de la période de résidence à proprement parler, se mener de manière certaine

tout au long de sa durée, et éventuellement après la période de résidence- mission.

Une résidence-mission, par ailleurs, ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a, en ce cadre, ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident-e, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, au sens large, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il-elle met en œuvre.

Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées se différenciant, assez radicalement, des traditionnels ateliers de pratique artistique qui existent déjà par ailleurs et sont régis par un tout autre type de cahier des charges, aux finalités différentes.

2. À propos du présent appel à candidatures

Il est donc recherché, en vue de deux résidences-mission qui vont se déployer sur le territoire de la ville de Saint Quentin et l'agglomération, des artistes professionnel-le-s dans le domaine d'expression artistique suivant :

- Les danses urbaines avec une attention particulière pour les artistes pratiquant le break dance, nouvelle discipline Olympique pour les JO de 2024.

Les artistes candidat-e-s s'attacheront ainsi à présenter leur projet en précisant l'articulation entre le territoire, sa géographie, son histoire, et la thématique proposée.

L'artiste, étant français-e ou étranger-e, a déjà à son actif une production artistique conséquente et doit être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission. Il-elle est également en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle. Il-elle maîtrise l'usage oral de la langue française.

L'artiste est appelé-e à résider effectivement sur le territoire et à se rendre disponible, de manière exclusive, pour la mission. L'artiste doit être autonome dans ses déplacements et, idéalement, disposer d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité. Si tel n'est pas le cas, l'artiste s'engage à trouver des solutions alternatives, du type « Déclic » : Le Déclic Agglo est un service de transport sur réservation qui fonctionne selon des horaires et des arrêts déterminés. Ce service permet aux habitants des communes de la CASQ de se déplacer vers Saint-Quentin et inversement.

Un montant forfaitaire de 100 euros est alloué chaque mois pour couvrir les frais de transport de l'artiste sur le territoire de mission.

Il est porté à la connaissance de l'artiste-candidat-e que les interactions entre les deux résidences-mission, soumises au même cahier des charges, et leurs titulaires sont tout à fait possibles voir encouragées

3. Calendrier de la résidence

La période de résidence, à proprement parler, est prévue **du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2023**. Il s'agit d'une résidence de quatre mois pleins, consécutifs, dont dix-sept semaines et demie de présence

effective (soit un total de 90 jours) à repartir sur la période de résidence, semaines d'immersion incluses.

La Résidence s'organise de la manière suivante :

- Découverte / immersion

Une phase de découverte du 1^{er} mars au 17 mars 2023 d'une durée de deux semaines et demie est proposée en amont du démarrage des grandes phases de la résidence afin que les artistes retenu·e·s puissent se familiariser avec le territoire d'action, affiner leur compréhension du cahier des charges de la résidence-mission et rencontrer les opérateurs culturels afin d'envisager le plus en amont possible les temps de diffusion. **Un temps de rencontre préalable avec les équipes pédagogiques est prévu lors de cette semaine.**

Les artistes sont invité·e·s dans ce cadre à participer à une ou des réunions dites de « **1^{ère} rencontre** » destinée(s) aux enseignant·e·s du premier et second degré, mais aussi d'autres professionnels-démultiplicateurs comme les éducateur·rice·s, les animateur·rice·s, les professionnel·le·s de la culture, d'autres artistes, les professionnel·le·s de l'action sociale, de la santé, de la justice, des collectivités, etc., de faire connaissance, de manière approfondie, avec les artistes-résident·e·s et leur travail.

Cela revêt souvent la forme d'une conférence atypique, très illustrée, inventive, à forte teneur artistique et laisse une part importante à l'échange. Une telle rencontre facilite énormément la constitution par ces différents professionnel·le·s d'équipes appelées à collaborer ~~plus~~ quelques semaines plus tard avec l'artiste.

La prise en charge de cette rencontre recouvre le voyage aller-retour du lieu de domicile de l'artiste choisi·e au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine).

- Déploiement de la résidence mission.

Au cours d'une seconde phase d'une durée de 15 semaines (**du 20 mars au 30 juin 2023**), les artistes rencontrent des équipes d'enseignant·e·s et/ou des équipes de professionnel·le·s de l'éducatif, du périscolaire et du hors temps scolaire : animateur·rice·s, éducateur·rice·s, médiateurs·rice·s, professionnel·le·s de la culture, de l'action sociale, de la santé, de la justice ou d'autres collectivités, etc.

Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées, afin d'éviter tout caractère répétitif. Elles peuvent même être déjà prétexte à expérimentation/proposition artistique de la part des artistes résident·e·s.

Les équipes rencontrées sont également invitées en ces moments de prise de contact à présenter aux artistes accueilli·e·s en résidence leur propre contexte d'exercice professionnel, leur quotidien. Elles évoquent aussi ce qui dans la démarche et l'œuvre des artistes leur paraît susceptible d'interpeller, de toucher, de faire se questionner les enfants, les adolescent·e·s et les jeunes adultes dont elles ont la responsabilité à un moment ou à un autre de leurs différents temps. Enfin, elle permet la mise en œuvre d'actions, certes légères et, à priori, éphémères mais délibérément artistiques en direction des enfants et des jeunes dont ces professionnel·e·s ont la responsabilité.

4. Conditions financières

L'artiste sélectionné·e bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 12 000 euros net (allocation calculée sur la base de 3 000 euros net par mois). Il est précisé ici que le coût total employeur pour la durée de la résidence (17 semaines et demie) ne peut excéder en aucun cas 24 000 euros (coût ajusté en fonction du statut de l'artiste et/ou du régime auquel il est affilié).

Ce montant correspond au coût total employeur (salaires et charges, cotisations et taxes s'y attachant) et aux droits d'auteur pour les résidents concerné·e·s.

Ceci pour la mission dans son intégralité, à savoir :

- La diffusion d'œuvres et, le cas échéant, d'éléments documentaires complémentaires ;
- Les rencontres avec des équipes de professionnel·le·s de l'enseignement, de l'éducatif, du hors temps scolaire, etc. susceptibles de déboucher sur :
- des propositions d'actions de médiation démultipliée
- des créations conjointes de « gestes artistiques », l'accompagnement artistique de ces propositions d'actions de médiation et de ces créations.

Il est par ailleurs précisé que le cadre d'emploi le plus approprié en ce qui concerne les actions de médiation et d'action culturelle est le régime général.

Toutefois, pour les artistes relevant du régime de l'intermittence, il est signalé qu'une partie de la mission, la composante diffusion en l'occurrence, si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur pour ce statut, peut faire l'objet d'une rémunération au cachet quand la nature de l'activité le permet. Cela représente au maximum 30 % de la mission, et donc, le cas échéant de la rémunération totale.

Pour les artistes relevant du statut d'artiste-auteur, une partie de la mission peut faire l'objet d'un versement de droits déclarables à l'URSSAF du Limousin. Il s'agit essentiellement de sa composante diffusion, si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur au sein de chacune de ces associations d'artistes. Cette composante diffusion est estimée à 30 % maximum de la mission et donc, le cas échéant, à 30 % maximum du montant du coût total employeur.

Ce sont les contributions respectives de la Ville de Saint Quentin, de la Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France, qui permettent cette hauteur de rémunération.

Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et de l'artiste-résident·e est signé avant le début de la résidence-mission.

Les conditions de diffusion des œuvres déjà existantes de l'artiste, dans les lieux dédiés ou non, seront étudiées et également contractualisées avec la collectivité.

Il s'agit ici des actions de diffusion ne faisant pas l'objet par ailleurs d'engagements et d'accords directs avec des équipes et des équipements, notamment culturels, du territoire désireux de s'associer de manière significative à cet axe de la diffusion en accueillant certaines « grandes formes » ou exposition d'envergure.

Deux voyages aller-retour du lieu de domicile de l'artiste au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine) sont également pris en charge : pour la semaine d'immersion et la période de résidence. En revanche, les autres éventuels trajets du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge des artistes. Néanmoins un défraiement forfaitaire de 100 euros par mois est alloué pour les transports.

La ville de Saint Quentin alloue une enveloppe forfaitaire de 600 euros par mois pour l'hébergement

des artistes, charge à eux de l'organiser.

5. Présentation de la politique culturelle développée sur le territoire de Saint Quentin et de son agglomération.

Saint Quentin, ville centre du territoire, propose une politique culturelle à destination de tous, y compris des populations qui en sont éloignées avec une attention particulière aux publics en situation de fragilités ou avec des besoins spécifiques qu'ils soient hospitalisés, en situation de handicap. Cette politique culturelle, exigeante et accessible, peut s'appuyer sur un tissu associatif très dense et sur un maillage de structures et d'opérateurs culturels impliqués :

Pour la ville de Gauchy :

- La Maison de la Culture et des Loisirs scène conventionnée d'intérêt national pour l'art, l'enfance, la jeunesse et la chanson

Pour la ville de Saint Quentin :

- Une médiathèque
- 4 lieux de diffusion de la musique et du spectacle vivant : Le splendide, la Manufacture, la Scène Europe et le Théâtre Jean Vilar
- Le service patrimoine de la ville de Saint-Quentin labellisée depuis 2006 « Ville d'art et d'histoire »,
- Un musée des Beaux-Arts et le musée des papillons
- L'école Municipale d'Arts Maurice-Quentin de la Tour et son atelier artistique Artistik Lab
- Deux lieux d'exposition, la Galerie 115 et la galerie St Jacques
- Un conservatoire musique et théâtre à rayonnement départemental

Les cultures urbaines et leurs pratiques artistiques participent à une mutation des représentations et sont porteuses de nombreux enjeux d'aujourd'hui : première pratique artistique des jeunes, culture très hétérogène à la fois dans ses différentes expressions artistiques (danse, graff, rap, etc.) ; ces cultures sont au cœur d'un mouvement qui croise les disciplines, renouvelle, détourne et réinvente une esthétique.

Afin de rendre visible la diversité de ces expressions culturelles et de sensibiliser les habitants à une diversité de pratiques, régulièrement invités dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Saint Quentin, des collectifs ou compagnies relevant des cultures urbaines et de la danse en particulier : la compagnie Zahrbat, Pockemon Crew, the Ruggedes, des ensembles du Golden stage tour, etc.

Dans un souci affirmé d'aller vers tous les habitants dans leur diversité d'âges et de situations, des projets d'action culturelle permettant de resserrer le lien avec le territoire et les plus jeunes, tout en renforçant la connaissance autour de la culture hip hop, sont parallèlement menés et notamment en direction des jeunes et des familles habitant dans les quartiers prioritaires ou dans les communes rurales. A titre d'exemple, dans le cadre de la diffusion de la dernière création de Mourad Merzouki « Folia », deux danseuses professionnelles de la compagnie sont allées à la rencontre des jeunes dans les centres sociaux et dans les écoles de danse afin de mener des ateliers en vue de la création d'une pièce chorégraphique présentée en lever de rideau le soir du spectacle.

Le territoire national accueillera en 2024 les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et pour la 1ère fois à cette occasion, une compétition de breaking. Compte tenu de la labellisation « Terre de

Jeux 2024 » de la ville de Saint Quentin et des éléments développés ci-dessus, les partenaires du contrat culture ruralité ont souhaité orienter une résidence autour de la danse et en particulier des danses urbaines. Il est ainsi recherché en vue de cette résidence-mission un·e danseur·seuse, un·e chorégraphe aux langages variés (Hip-hop, break, popping, locking, jumpstyle, House Dance/afro urbain style) permettant d'élargir la perception des danses urbaines et d'amener auprès des habitants et des jeunes populations une culture chorégraphique des danses urbaines pratiquées et créées aujourd'hui.

Afin de contribuer à une société plus inclusive, le contrat culture ruralité porte une attention toute particulière aux expériences artistiques permettant de changer les regards et apporter une meilleure compréhension et appréhension du handicap. L'artiste ou l'équipe artistique retenue·e pourra s'appuyer sur le savoir-faire et l'expertise de l'Association « Sandycap Danse », qui depuis 20 ans, offre la possibilité à des personnes en situation de handicap de pratiquer la danse sous toutes ses formes : classique, contemporaine, hip hop, modern jazz...

- **Accompagnement**

C'est la Ville de Saint-Quentin (et plus précisément son service culture), qui a accepté d'être, en lien étroit avec les autres partenaires à l'initiative de la résidence-mission, l'opératrice de l'action.

À ce titre, elle :

- accompagne les artistes-résident·e·s afin de le guider dans leur découverte du territoire ;
- veille aux bonnes conditions de leur séjour et de leur travail ;
- organise techniquement la résidence avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer aux actions ;
- veille particulièrement à la diffusion maximale de l'œuvre des artistes, tout au long de la résidence (et si possible, en amont, de celle-ci, voire à son issue) sur l'entièreté du territoire d'action ;
- facilite avec le concours actif des inspecteur·rice·s de l'éducation nationale, des conseiller·e·s pédagogiques, des principaux, des proviseurs et des professeurs référent·e·s, les rencontres avec les équipes pédagogiques et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître ;
- facilite, avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif, les rencontres avec les équipes d'animateur·rice·s ou d'éducateur·rice·s et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître ;
- organise la communication en faveur de cette résidence et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitant·e·s, elle suit également la relation aux médias ;
- assure la gestion administrative de la résidence (paiement des artistes, gestion du budget...).

Les services locaux de l'Éducation Nationale, pour leur part :

- accompagnent l'artiste-résident·e et les équipes enseignantes (écoles, collèges, lycées et lycées professionnels) dans l'élaboration et la réalisation des gestes artistiques avec notamment le concours des professeurs missionné·e·s ou conseiller·e·s pédagogiques référent·e·s désigné·e·s par l'Éducation Nationale (D.A.A.C. et DASEN).

Au moment de l'envoi et de la mise en ligne de ce présent appel à candidatures, toute une information s'élabore à destination des établissements scolaires du territoire ; en vue de la meilleure

préparation possible à l'accueil de l'artiste-résident·e, en vue aussi de l'appropriation de sa présence par le plus grand nombre. Cette information spécifique est placée sous l'autorité des responsables académiques, départementaux et locaux de l'Éducation nationale.

Une information similaire est lancée par la Ville de Saint Quentin en direction des différents acteurs de l'action éducative (temps péri et hors scolaire) concernés par la résidence-mission.

Enfin, une information générale à destination de la population dans son ensemble, est également assurée par la Ville de Saint-Quentin et la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

6. Acteurs du territoire

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS rassemble 39 communes (*voir annexe 1*) et représente 85 000 habitants.

Un conseil de développement (50 membres de la société civile) citoyens bénévoles travaille aux côtés des élus de l'agglo pour alimenter et enrichir les décisions publiques et mène des réflexions en lien avec les patrimoines, la ruralité, l'attractivité du territoire.

En annexes, sont repris la liste des associations qui œuvrent sur le territoire de la CASQ, ainsi que les structures dynamiques et porteuses de projet et le détail des ateliers itinérants qui sont mis en place dans les communes rurales.

- *Annexe 1 : Carte du Territoire*
- *Annexe 2 : Liste des associations sur le territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois*
- *Annexe 4 : Etat des lieux des différentes infrastructures existantes sur le Territoire de la CASQ :*

Autres ressources :

- La télé de Saint-Quentin et de son agglomération : VIAMATELE <https://viamatele.tv/>
- Projet en faveur de l'inclusion numérique « numérique pour tous » : outils d'aide dans les démarches sur Internet - 15 espaces numériques 2.0 mis à disposition des habitants dans chaque quartier de la Ville de Saint-Quentin, à Gauchy et à Flavy-le-Martel

LA VILLE DE GAUCHY (8 254 habitants)

- La Maison de la Culture et des Loisirs - scène conventionnée d'intérêt national, pour l'art, l'enfance, la jeunesse et à la chanson : <https://mclgauchy.fr/>

La Maison de la Culture et des Loisirs de Gauchy est la seule salle de spectacle dans l'Aisne conventionnée Art, enfance, jeunesse et chanson. Elle fait partie de 6 structures conventionnées dans les Hauts de France dont deux portent une attention toute particulière aux spectacles jeune public.

La Maison de la Culture et des Loisirs de Gauchy continue à développer sa présence sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et au-delà par l'itinérance de spectacles. Les spectacles « Hors les Murs » sont choisis pour s'installer en milieu rural, dans des lieux pas nécessairement conçus pour le spectacle vivant.

Malgré l'augmentation des représentations par séries de spectacles, et une politique tarifaire très

abordable (3€50 par enfants, gratuit pour les accompagnateurs) un deuxième obstacle empêche les écoles rurales d'assister aux spectacles : le coût du transport trop important. Pour cela, la ville de Gauchy, a pris la décision de prendre en charge les transports des écoles en milieu rural depuis 2016.

Ainsi, la MCL souhaite permettre aux différents publics d'accéder plus facilement à une offre culturelle puisqu'elle parie sur la proximité mais aussi une politique tarifaire incitative. Par cette programmation décentralisée, elle a la possibilité de travailler avec les écoles, les crèches, les bibliothèques et tout autre public présent sur le territoire. Le projet Hors les Murs de la MCL, c'est également un festival itinérant « Voyages Imaginaires » qui a déjà posé ses valises à Seraucourt-le-Grand et Homblières.

La thématique « oralité » sera déployée sur 3 saisons culturelles à travers de nombreux événements, ateliers et rencontres.

- La maison du numérique

La maison du numérique de la ville de Gauchy au sein de la MCL est un espace ouvert à toutes et tous. Il s'agit d'un espace public numérique entièrement gratuit axé autour de 3 pôles de compétences équipés de douze postes informatiques : médiation numérique / fablab (lieu de fabrication numérique via une découpeuse 2D à fil chaud et une imprimante 3D) / espace de télétravail ou de coworking.

Depuis 2021, en plus d'avoir pu bénéficier de l'aide d'un conseiller numérique, la maison du numérique de la ville de Gauchy a été labellisée « Aptic » ce qui lui permet d'accepter les pass Numériques déployés par les partenaires institutionnels afin d'améliorer l'accès au numérique pour tous.

Des partenariats avec le collège sont menés avec le déploiement d'une webradio. Le rendu en vidéos des ateliers mis en place au CDI avec des élèves volontaires est partagé avec l'ensemble des parents.

Enfin la labellisation « territoire numérique éducatif » avec le volet « parentalité » fait de la maison du numérique un acteur majeur du développement du numérique dans les écoles, avec la sensibilisation de tous les parents aux enjeux de l'espace numérique de travail

Les établissements scolaires et d'éducation

Les écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur, les instituts de formation des Villes de Saint-Quentin, de Gauchy, et des communes de la communauté d'agglomération (voir annexe 4) du Saint-Quentinois s'associent à l'action.

Saint-Quentin comprend 33 écoles primaires, maternelles ou élémentaires, ainsi qu'une Cité Educative.

Données démographiques :

- 5100 élèves scolarisés au sein de la Cité Éducative, soit 33 % des enfants scolarisés dans la Ville.
- Population QPV de la cité : 6380 habitants
- Part des moins de 25 ans : 34,5%
- Taux de pauvreté de l'Agglomération et taux de pauvreté du QPV : 23,3% de la population de l'agglomération et 49,5% de la population du QPV

La Cité Educative de Saint Quentin se déploie dans le quartier Europe-Hanotaux.

Elle s'organise autour de:

- 3 lycées : Colard Noël et des Métiers d'Art, l'espace scolaire Condorcet ainsi que le GRETA.
- 2 collèges classés en Zone d'Education Prioritaire : Hanotaux (REP) et Montaigne (REP+), ce dernier étant par ailleurs chef de file.
- 8 écoles complètent le réseau : Maternelle Schuman, Élémentaire Schuman, Primaire Pierre Laroche, Primaire Paul Bert, Maternelle Clin, Élémentaire Clin, Primaire Ferdinand Buisson, Primaire Bachy-Montessori

Signée en juin 2020, la convention cadre triennale prévoit cinq axes forts :

- Favoriser la réussite éducative (apprentissage, méthodes, innovations)
- Renforcer les alliances éducatives dont, en priorité, l'accompagnement parental
- Construire l'ouverture culturelle, notamment linguistique.
- Promouvoir les filières d'excellence dont le numérique et la robotique.
- Préparer les citoyens de demain en développant les parcours éducatifs des élèves.

Le programme des Cités Educatives ne constitue pas un niveau supplémentaire aux différents dispositifs existants. Il représente un formidable levier d'éducation et de performance organisationnelle efficace.

La prise en compte des spécificités territoriales, l'ouverture de l'école sur son territoire, la participation des parents et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative sont autant de facteurs positifs pour garantir la réussite de tous les élèves.

Le dispositif entend ne laisser personne sur le bord de la route et veut créer les conditions pour mobiliser un réseau de partenaires pour penser et mettre en œuvre une politique éducative, cohérente, construite conjointement. Des outils existent et se développent tous les jours. Il s'agit de les utiliser pleinement et de leur donner un sens.

Ecoles de Gauchy :

- École élémentaire publique Henri Wallon
- École élémentaire publique Jules Ferry
- École maternelle publique Georges Herbin
- École maternelle publique Henri Wallon
- École primaire publique Joliot Curie
- École primaire publique Pierre Semard

Ecoles de la communauté d'agglomération :

- Artemps : écoles maternelles et élémentaires
- Aubigny-aux-Kaisnes : école primaire publique
- Essigny-le-Petit : école élémentaire publique
- Fayet : école primaire publique
- Flavy-le-Martel : école primaire publique du Centre et Paradis
- Fonsomme : école primaire publique
- Grugies : école primaire publique
- Happencourt : école élémentaire publique
- Harly : école primaire publique Jean Zay et Louise Michel
- Homblières : école primaire publique
- Jussy : école primaire publique
- Lesdins : école primaire publique Gérard Frison
- Morcourt : école primaire publique
- Omissy : École élémentaire publique Pierre Elie Ferrier
- Seraucourt-le-Grand : École primaire publique,
- Villers-Saint-Christophe : École primaire publique

Les collèges :

A Saint-Quentin :

- Collège Montaigne
- Collège Hanotaux
- Collège Henri Martin
- Collège La Ramée
- Collège Jean Moulin
- Collège Marthe Lefevre

A Gauchy :

- Collège Paul Eluard

A Harly :

- Collège Anne Frank

A Flavy Le Martel :

- Collège Jacques Prévert

Les lycées :

- **Lycée Henri Martin** <https://www.lyceehenrimartin.fr/lycee/>
→ Lycée d'enseignement général et **d'enseignement artistique**
(arts plastiques, cinéma-audiovisuel, musique et théâtre)
→ **BTS AUDIO VISUEL** <https://www.lyceehenrimartin.fr/lycee/formations/bts-mav/>

- **Le lycée Pierre de la Ramée**
 - Enseignement général et technologique (du bac au BTS)
 - **Existence du radio LPR Radio/Laramdio** <https://fb.watch/axms-Yt6Ai/C>
<https://drive.google.com/file/d/13ArAapLRvo4M-Y9wQOc9HMZBp2AUCQKz/view?usp=sharing>

- **Lycée des Métiers d'art** metiers-dart-saint-quentin-ac-amiens.fr

Etablissement d'enseignement professionnel : Agencement, Art du bois, Ebénisterie, Tapisserie

- **Le lycée Colard Noël - lycée-colard-noel.fr**

Enseignement professionnel :

- Métiers du bâtiment
 - Métiers de la restauration et de l'hôtellerie
- **Le lycée Condorcet** : (+ de 2 000 élèves)
 - Enseignement professionnel (CAP et BAC PRO tertiaires et industriels- section européenne- Mention complémentaire – 3^{ème} prépa métiers)
 - Enseignement général et technologique (Bac scientifiques, tertiaires et industriels – sections européennes – BTS tertiaires et industriels – BTS par apprentissage – Licence pro)
 - Centre Etude-Entraînement sportif (Hand-ball, cyclisme, football, basket-ball)
 - **Le lycée Jean Bouin** : (+ de 500 élèves)
 - Enseignement général et technologique – enseignement professionnel
 - Etablissement spécialisé dans les métiers de la mode, les métiers de la santé et du social et

les métiers des services.

Les structures sociales et spécialisées

Par ailleurs, il existe des associations dirigées vers les enfants et les jeunes, en dehors du temps scolaire, de structures de loisirs ou d'instances diverses qu'il est intéressant de porter à la connaissance des différents artistes-candidats. Citons sans être là aussi exhaustifs :

- Les crèches et les relais des assistantes maternelles,
- Les centres de loisirs
- Les centres sociaux municipaux et associatifs,
- La mission locale, la maison de l'emploi et de la formation,
- Les centres d'accueil Étudiants et Jeunes Adultes,
- Les Instituts Médicaux Éducatifs
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Foyers et structures sociales

Les différents établissements cités ci-dessus, dont la liste n'est pas exhaustive, constituent autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Et de nombreuses associations : cf. annexe 3

7. Transition

Pour s'engager vers une transition globale, il est essentiel que les acteurs du secteur culturel, au même titre que ceux d'autres champs, économiques ou sociaux, s'interrogent sur leurs propres pratiques, qu'ils s'agissent des modes de production, des processus à l'œuvre au sein même des contenus artistiques ou des pratiques. Le présent appel à candidatures invite ainsi les artistes à se saisir pleinement de cet enjeu dans ses dimensions sociale, sociétale environnementale en faisant émerger des propositions et des espaces de dialogue inédits tenant compte :

- Du principe de modération en initiant des pratiques plus durables privilégiant notamment le réemploi, la réutilisation et le recyclage, la valorisation des ressources locales et des patrimoines, etc. ;
- De la sobriété numérique afin de concourir à la réduction de l'empreinte numérique culturelle ;
- Des mobilités en conciliant le défi d'aller chercher de nouveaux publics, de toucher la jeunesse, tout en réduisant l'impact carbone de leur mobilité qui est l'une des premières sources d'empreinte carbone de la culture ;
- Des enjeux environnementaux afin d'inventer les territoires et les paysages de demain ;
- De la diversité et des droits culturels en favorisant les interactions entre les cultures.

8. Faire acte de candidature

Chaque artiste intéressé-e par cette offre est invité-e, avant toute chose :

1- à prendre connaissance, le plus attentivement possible, du document intitulé « Qu'est-ce qu'une résidence-mission ? » <https://www.culture.gouv.fr/Media/Qu-est-ce-qu-une-residence-mission>

Ce texte fait office de cahier des charges et se veut à ce titre, le plus renseignant possible ;

2- à bien appréhender les données territoriales présentées dans le paragraphe 5 du présent appel, intitulé « le territoire d'action et les partenaires locaux ». Ceci, afin de pouvoir faire acte de

candidature en parfaite connaissance de cause.

Pour candidater, il suffit d'adresser, par envoi électronique uniquement, un dossier rédigé en français, comprenant :

- une lettre de motivation/intention faisant état d'une bonne compréhension et d'une acceptation du cahier des charges et donc de l'esprit, des attendus et des conditions de la résidence-mission et montrant en quoi la démarche de l'artiste répond au projet du territoire et à la thématique. Cette lettre peut également évoquer les éventuelles pistes que propose d'emprunter le candidat en vue de la réalisation de gestes artistiques ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique de l'artiste candidat ;
- Une liste des œuvres / productions artistiques disponibles à des fins de diffusion pendant (et éventuellement avant ou après) le temps de résidence (à préciser le cas échéant). Cette liste pourra être utilement accompagnée d'une présentation des différents éléments documentaires susceptibles d'enrichir l'axe de diffusion de la résidence.

L'envoi se fait **de préférence par courriel**, en **un seul fichier au format PDF UNIQUEMENT**, à l'adresse suivante : brigitte.nabat@saint-quentin.fr
(Sujet : CCR 2 / 2023 / Danses urbaines / nom de l'artiste)

La date limite d'envoi est fixée au **dimanche 5 février 2023 12 h**.

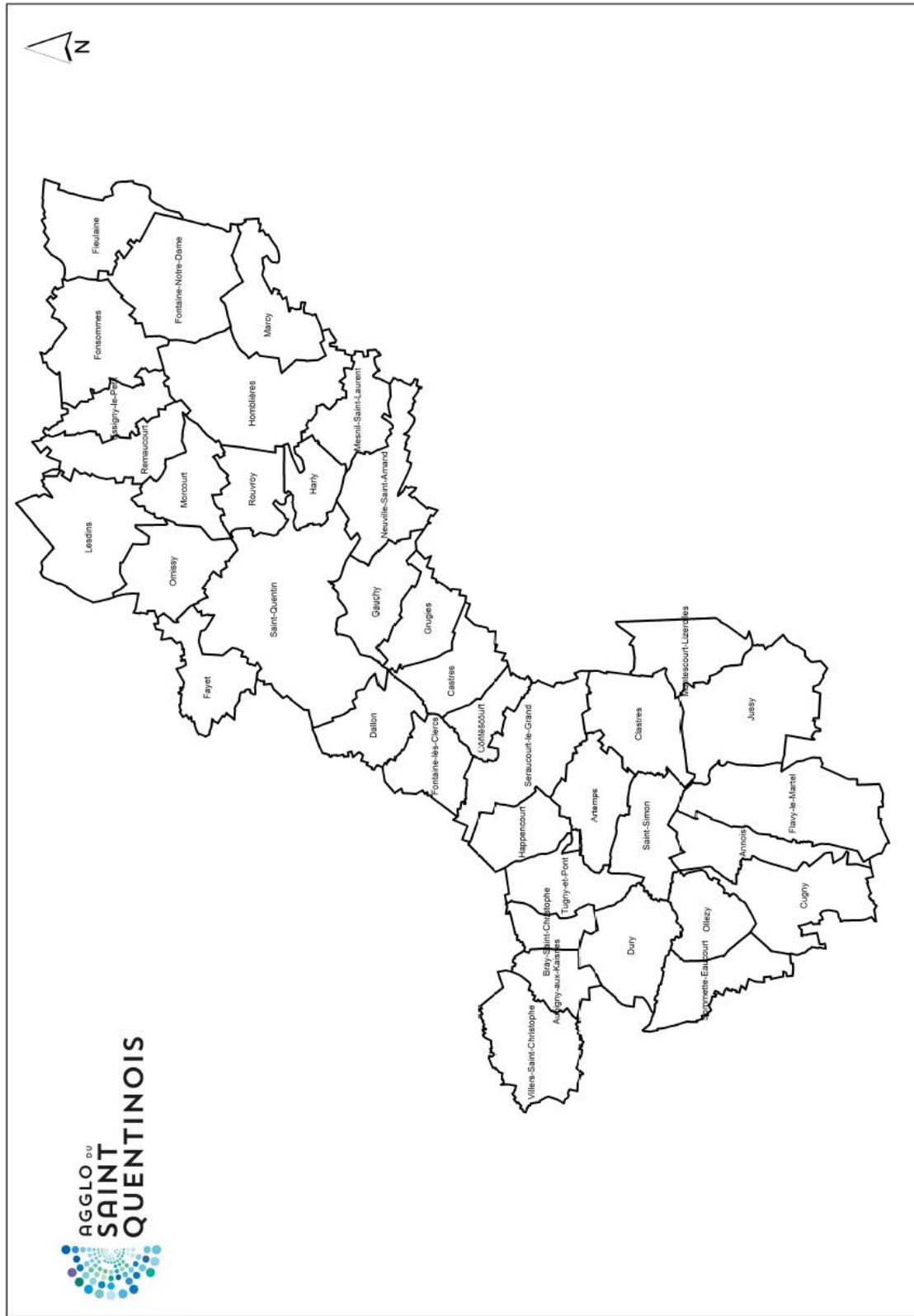
Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires locaux du CLÉA. Il est possible que ceux-ci émettent le souhait d'entretiens complémentaires, en direct ou à distance, avec le(s) candidat(s) pré-sélectionné(s). Si tel est le cas, ces entretiens se dérouleront courant février 2023. Les noms des artistes seront annoncés au plus tard fin février 2023.

Il est précisé que si le choix de candidater pour tel ou tel territoire revient bien à l'artiste qui exprime ainsi un intérêt pour le territoire et annonce son engagement total s'il est retenu, le choix de retenir définitivement l'artiste qui viendra en résidence, revient au seul jury. En cas de simultanéité de sélection d'une même personne, le territoire qui se prononce définitivement le premier en sa faveur sera le territoire qui bénéficiera de sa présence.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous mettre en relation avec :Mme Brigitte Nabat – Référente Contrat Culture Ruralité 07.88.59.00.97
Adresse mail : brigitte.nabat@saint-quentin.fr

En savoir plus sur l'action culturelle et territoriale de la DRAC Hauts-de-France.
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/La-DRAC>

Annexe 1 : carte du territoire



Annexe 2 : liste des associations présentes sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois

Attention, en application des lois n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et n° 2018-493 du 20 juin 2018 sur la protection des données personnelles, les personnes figurant dans le listing ci-dessous ont donné leur accord pour recevoir des informations concernant l'agglomération du Saint-Quentinois.

Thématique	Association	Mail	Adresse	Téléphone	Présidence
	Comité des fêtes Flavy-le-Marcel	advianaauriane2010@hotmail.fr	26 rue Haubenziel		Marie-Danielle Berdon
	Comité des fêtes Castres	simqueschlo@gmail.com	9 rue de Monchel	0630808439	Laurence Dureux
	Comité des Fêtes De Dallon	lugan.francine@orange.fr	12 rue de l'Epine	0667460186	Francine Lugan
	Fayet l'aire	fayetfaire@laposte.net			
	Club de loisir			03 23 67 45 39	Monique Loze
	Association d'animation communale de Flavy le Marrel	zayv.franck@sfr.fr	5 rue Churchill	0323525159	Franck Gary
	Foyer la source	commune-fonsomme@orange.fr	14 rue Ambroise Marolle	0323079472	Noël François
	Comite des fêtes	guybeaudeiort1949@gmail.com	31 rue des Frenes 02680 Fontaine lès	0622059872	Marinette Beaudelot
	Comité des fêtes Gauchy	comite-des-fetes.gauchy@sfr.fr	3 rue de l'Amitié	06 65 28 91 43 0323682542	Bernard Caure
	Comité des fêtes	jean.marc.wlodarczyk@gmail.com	Harly	0323088042	Jean MarcWlodarczyk
	Comité des fêtes de Jussy	michael.valentin@sfr.fr	50 rue du 8 mai 1945	0323602637 0636915938	Jean-Luc Cazé
	Jussy-Loisirs	jeancaude60.dendeleux@orange.fr	9 rue Serge Osset	0323632001	Jean-Claude Dendeleux
	Comité des fêtes	mairie.lesdins@wanadoo.fr	48 rue de Picardie		Chantal Zimmermann
	Comité des fêtes	robert.nedelec02@orange.fr	3 rue de la Pâture	0672252123	Robert Nédélec
	Comité des fêtes	mairie.neuville.st.amand@wanadoo.fr			Paulette Calcagnie
	Remaucourt Loisirs (Mairie)	mairie.remaucourt@orange.fr	Mairie	0323085282	
	SERAUCOURT ANIMATION	mairie.seraucourt@orange.fr	place Jean-Cogny	0323605117	Alain Dumont
	Comite des fêtes	martine.swiathy@orange.fr	1 rue de Ham	0323099452	Martine Swiathy
	Foyer rural de Fleulaine	foyer.rural.fleulaine@gmail.com	7 rue Raymond Carlier		Virginie Leriche
ANIMATION/EDUCATION	Foyer Culturel L'Espoir	genevieve.douay@orange.fr		0761193316	Geneviève Douay
ANIMATION/LIEN SOCIAL	Le comité des fêtes	mairie.fayet@wanadoo.fr			Guy Dambre
ANIMATION/MÉMOIRE	Amicale de Fayet	mairie.fayet@wanadoo.fr			René Lefevre
ANIMATION/SPORT/CULTURE	Mémoire du Canton	guy.lhotellier@orange.fr	Pôle communautaire de Clastres		Guy Lhotellier
	Lire à Cugny	mairie.cugny@wanadoo.fr			Claude Mennecart
	Chorale fa si la			06 65 69 86 02	Régine David
	Viva danse	viva.danse@orange.fr		06 07 54 33 42	Viviane Dautigny
	Chorale Afs Canendi	tela.tic@wanadoo.fr	1 rue de la Fontaine 02480 Annois		Michèle Telatynski
	Entraide et échanges culturels		42 rue Pierre-Sémard 02430 Gauchy		Khal Le Tich
	Event-Tai	event.tai@gmail.com	9 rue Guy Mocquet 02430 Gauchy	0688361025	Robin Gaillard
	Gaszik		8 avenue Perret 02430 Gauchy		Thierry Graf
	Gauchy amicale scrabble cheminot	jicauy45353@gmail.com	60 rue de l'Industrie 02100 Saint-	03 23 68 39 53	Jean-Louis Ricaux
	Les Amis de la MCL	jean.luc02@wanadoo.fr	4, rue Roger Salengro 02430 Gauchy	0323683325	Jean-Luc Letombe
	Les centuriens de l'Aisne	boulanger06@free.fr	12, rue Ambroise Croizat 02430	06 63 74 18 46	Olivier Boulianger
	Foyer Tertous	lemaire.jacky@sfr.fr	Harly	0323683832	Jean-Pierre Marlier
	Le chevalier du Graal	alainjimsion@orange.fr	Harly	0323086955	Alain Simeon
	Model'Air Club	benoit.dumant@sfr.fr	Harly		Benoit Dumant
	Tanguero Dans'	marlier.jeanpierre@sfr.fr	Harly	0323681971	Jean Pierre Marlier
	L'écho des platanes	dominique.gome@wanadoo.fr	24 rue Frédéric Lenglet 02720	0323684974	Gomel Francine

	Comité littéraire d'animation de la bibliothèque	grisouille02@hotmail.fr			0360421293	Nadine Pater
	Club de country friend'rebels	mairie.neuville.st.amand@wanadoo.fr	12 Vallé Bourguignon		06 24 52 34 20	Mme Masson
	Groupe Musical	groupemusicalrouvrov@orange.fr	16 rue de Saint- Quentin		0323622940	Gérard Lesage
	Amicale des jeunes	alain.mafille@free.fr	12 rue Laurent de Lyonne (St-		0782175455	Alain Mafille
CULTURE/ANIMATION	Club détente	ellesrosvost@free.fr	9 rue Falaise (Seraucourt le Grand)			Martine Pruvost
	SWING-MUZET		4, rue du Tour de ville Happencourt			
	Mely melo club de danse	zasson.mejanie@hotmail.fr	74 bis rue de P'cardie 02100 St- Quentin		0619925859	
CULTURE/SPORT/ENVIRONNEMENT	S.D.L (sport détente loisir)	g6kdo@yahoo.fr	32 rue Simon Lenglet		0980934223	Jessica Colson-Benet
	A nos loulous		83 rue André Brulé		0323568322	Laëtitia Oudélet
	Farandole	farandole@sfr.fr	18 rue de l'Amitié 02430 Gauchy		06 78 19 53 74	Sonia Belverge
EDUCATION	Les Amis de l'école De Grugies	rieveatharine@aol.com	Mairie ou		0677078331	Catherine Ridey
	Les enfants de Jussy	chiron@wanadoo.fr	4 rue du 10 février		0323510952	Cédric Leroy
	L'école buissonnière	karine.foozvx@laposte.net				Karine Eugenio
	Association "les ecoliers"	anne.pelletier48@sfr.fr	15 rue Brasserie		0612137351	Anne Pelletier
	Le bonheur des écoliers		Saint-Simon			Maxime Coquard
EDUCATION/ENVIRONNEMENT/SPORT/CULTURE	CASOC	liliane.danzin@wanadoo.fr	12 rue Paul Eluard 02430 Gauchy		0323682734 0678014278	Liliane Danzin
ENFANCE/SANTE	L'Espoir	lespoirgauchy@gmail.com			06 52 04 71 45 0323682884	Michel Le Roux
	Amicale des chasseurs des marais d'Artemps	aurelie.2131@orange.fr			0323605041	Pascal Vannieuwenh
	Association Des Pêcheurs Des Marais De Dury	jonathan.demanv@sfr.fr	15 rue Saint-Médard		0323639808	Jonathan Demany
	Amicale De Chasse En Plaine De Dury		19 rue d'Alva		0323099199	Jean-Michel Laude
	Société de Chasse		28 rue des 2 lieutenants Lecompte		0323050675	Joseph Beaucomy
	Club d'éducation canine de Gauchy	jean-luc.vassent@hotmail.fr	8 clos du Pommier Enragé 80400		06 23 30 06 27	Jean-Luc Vassent
ENVIRONNEMENT	Nature et Patrimoine	gerard.monsieur056@orange.fr				Monsieur Gérard
	Coucy-4x4 club	lb4x402@gmail.com	24 avenue de la Victoire		0323633070	Laurent Bibaut
	SOCIETE DE CHASSE DE JUSSY	rvabraham@orange.fr	28 rue du 8 mai 1945		0674581631	Patrick Targy
	Les pêcheurs de Morcourt		14 rue des Ateliers 02100 Omissy		0323063791	Emmanuel Desprez
	Marche				0323621515	Henri Gronnier
FAMILLE	Familles Rurales de Flavy le Martel	frflavy@wanadoo.fr	27 rue de la Gare		0323525183	Maryline Baurin
	Club féminin	mairie.castres@wanadoo.fr	3 rue de l'école		0624442432	Geneviève Crapet
	Amicale des jeunes sapeurs pompiers	maeali.culoo@orange.fr			0323525986	René-Jean Bardon
	Amicale du Centre de Secours				0323525986	Bruno Vignon
	Dépasser son handicap	laouvence.castel@wanadoo.fr				
	Afrique Espoir Solidarité		3 rue Alexandre Dumal 02430 Gauchy			Pascal Louyala
LIEN SOCIAL	amicale des habitants du moulin de tous vents	amicaleldumtv@orange.fr	53 rue Marcel Cachin		0680645444	Alain FLAMME
	amicale des salariés de Tergal industries		23 rue André Plateaux		0662951482	Dominique Goffart

	Amitié Franco-Polonaise Gauchy-Sobotka	wiodarczyk.bernard@wanadoo.fr	1 rue Neuve 02690 Urvillers	03 23 04 10 01	Bernard Wiodarczyk
	Association entraide et échanges culturels		42 rue Pierre Sénard 02430 Gauchy		Khai Tich
	Comité des œuvres sociales Gauchy	fetesetceremonies@ville-gauchy.fr	Mairie de Gauchy	0323087272	Catherine Letombe
	Valor	mairie-seraucourt@orange.fr	2 bis rue des Châtains		Dominique Petit
	Vivre à Mesnil	emmanuel.chatelain@cegetel.net	36, rue Nelson Mandela 02430 Gauchy	0323681891 0681317197	Emmanuel Chatelain
LIEN SOCIAL/ANIMATION/EDUCATION	Amicale Pierre Sénard	bernard.prangere02@orange.fr			Chantal Prangere
	Le sursaut	contact@le-sursaut.fr	10 rue Pablo Neruda 02430 Gauchy	06 68 07 10 92	Jean-Pierre Brisboub
	Jardins familiaux gasiaquois	charliemariefrance@yahoo.fr	41 rue Auguste Delaune 02430 Gauchy	03 23 62 44 95 06772 40683	Charlier Philippe
	Groupement des cadres de réserve de St Quentin	martine.goulet@orange.fr	2 rue du Tour de ville	0960089932	Paul Rémy
	Donneurs de sang Gauchy/Grugies	alsimone.rousseau@gmail.com	21, rue de la Paix 02430 Gauchy	03 23 68 58 67 0647243299	Alain Rousseau
	Loisirs et amitiés	mairie-de-grugies@wanadoo.fr	Mairie Grugies	0323040615	Jacqueline LEFAUVEAU
	U.N.C. AISNE - SECTION DE FONTAINE-LES-CLERCS - DALLON - CASTRES		29 rue de l'Epine, 02680 Dallon		M. Garnier
	Union Nationale des Anciens combattants	alain.moufflier@sfr.fr	10 rue de la Fère	0323529650	Alain Moufflier
	UNC	guy.brasset.taverne@orange.fr	41 rue du commandant Guy	0323079641	Guy Brasset
	Association Républicaine des Anciens Combattants	antoine.crestani@orange.fr	19 rue Jacques Prévert 02100 Saint-Quentin	0323683993 0679548177	Antoine-Gilbert Crestani
	FNACA Saint-Quentin/Gauchy		11 rue Roland Garros 02100 Saint-	0323627681	Daniel Peudepiece
	Union Nationale des Combattants	michel.herbin2@orange.fr	5 rue d'Artois 02720 Homblières		Michel Herbin
MÉMOIRE	UNC		1 route de Flavy	0323632447	Daniel Carpentier
	ARAC	arac.montescourt@orange.fr		0605567775	Philippe Pesant
	Club des anciens combattants	vuillemenot.philippe@wanadoo.fr	6 rue de Mesnil-St-Laurent		Philippe Vuillemenot
	UNC	walterean-louis@orange.fr	8 rue des 2 lieutenants Lecompte Larmueux	0323632715	Jean-Louis Walter
	UNC	denis.liesse@orange.fr	14 rue de Sancourt	0666442202	Denis Liesse
	Les Echos Du Large D'Artemps	v.lefevre2@wanadoo.fr	14 rue-deux-l-leconte-larmuzeau (Saint-Simon)		Vincent Lefevre
	En avant la musique		16 rue Paul Langevin 02430 Gauchy		Françoise Thierry
	SPA	refuze02@hotmail.fr	Rouvroy		
PROTECTION ANIMALE	L'hirondelle	ehpadlefevre@mr-flavy.fr	Maison de retraite Charles Lefevre 1 pl du Général-de-Gaulle 02520 Flavy le Martel		Laurent Leduce
	Va y j'en reviens	roger.lurin@orange.fr		0608140743	Mme Lurin
	Club des anciens	demeester.guy@hotmail.fr	140 rue du Fort		Guy Demeester
	La rencontre	mairie.cuenvy@wanadoo.fr	226 rue Danfer		Jacqueline Nain
	Les Amis du SISSAD	jads.gauchy@gmail.com	37 rue Anatole France	0323683291 0650350840	Jean-Luc Tribout
SENIORS					

Rencontres et amitiés	liliane.sarrazin02@orange.fr	11 rue Youri Gagarine 02430 Gauchy	06 62 19 01 61 0323682701	Liliane Sarrazin
La rose des vents	jombart.lean-claude@orange.fr	7 rue Georges Tixier	0760596893	Madeleine Watel
Club du nouveau monde	mc-mechin@orange.fr	10 place de la Mairie	0323082444	Marie-Louise Mechlin
Club de l'âge d'or		8 rue des 2 lieutenants Lecompte Larmueux	0323684235	Mr Jouve
Club de l'amitié	walterjean-louis@orange.fr		0323632715	Anne-Marie Walter
Club loisirs détente amitié	gerardbeaurain@orange.fr	20 rue du Pont	0323099106	Gérard Beaurain
Annois Jump	annoisjump@gmail.com	1 rue de Saint-Simon	0763080805	Claire Eekout
Cap 21 - Les Coureurs A Pied De Picardie	cap21@orange.fr	36 rue St Nicolas, 02590 AUBIGNY		Claude Vaillant (Mr)
Football club clastrois	fc.clastrois@gmail.com	49 route de Montescourt, 02440 Clastres	0659224572	M. Quiet
Roll'in 02	mpreux@hotmail.fr	16 rue du château d'eau, 02440	0617116335	M. Preux
Association d'encouragement à la pratique sportive		11 rue Maurice Moreau 02520 Flavy-	0323529376	Julien Patrick
Roule ou crève		3 place Raphaël Wilbert	0323647290	Dimitri Deligeiher
Les Caviniènes	francois-xavier.maurice@orange.fr	10 rue du Château	0323525691	Marie-Paule Maurice
La colombe de Cugny			0689192703	Jean-Claude Mannier
Association de gymnastique volontaire d'Essigny le Petit	aev.essigny@orange.fr	22 rue de Saint-Quentin	0699171035	Madame Saudemont
Tennis				Michel Dehenry
Tir à l'arc			06 82 43 17 12	Mr Petit
Pétanque			03 23 67 60 68	Gérard Bersillon
Football américain	contact.frelons02@gmail.com		06 71 79 55 29	M. Prud'homme
Tennis de table			03 23 08 57 03	Fabrice Carme
Fay'kids				
Fitness			06 74 84 73 40	Corinne Lefebvre
Association la perche	alain.mouffier@sfr.fr	10 rue de la Fère	0323529650	Alain Mouffier
La boule Flavienne		6 route de Saint-Simon 02480 Annois		Jean-Marie SENDRON
Les bicyloues	o.petiniot@aol.fr	30 rue Gaston Millet	0950580924	Joël Petiniot
F I S C	bubugwada@hotmail.com			Bultez Laurent
SC Flavy	o.petiniot@aol.fr	30 rue Gaston Millet	0950580924	Joël Petiniot
Football club Fonsomme/Fresnoy	pf.vitoux@orange.fr	Fresnoy le Grand	0323515927	Yoan Pruvot
Aéroclub picardie	aero-club-st-quentin-picardie@orange.fr			
Aéroclub de l'aisne	pandreie@wanadoo.fr			Paul ANDREJEWSKI
Gym volontaire	j-p-lacourt@wanadoo.fr		06 69 71 33 23	Hélène Lacourt
Football club	earidelaportes02@gmail.com	62 Grande rue	06 72 72 71 34	Xavier Delaporte
AS Gauchy cyclo VTT	asavtt@live.fr	44 rue d'Épargnemailles 02100 Saint- Quentin	0612566667	Stéphane Durieux
ASGG Athlétisme	pudepiece.christophe@orange.fr	117 bd Cordier 02100 Saint-Quentin	03 23 04 16 94 0632931303	Christophe Pudepièce
ASGG basket-ball	frederic.legrand945@orange.fr	1 chemin de l'Église 02790	0323097662	Frédéric Legrand
ASGG lutte-sambo		7 rue Paul Bert 02430 Gauchy	06 11 71 40 70	Didier Duprey
Baby foot gasisquois	top.vandoursen@orange.fr	53 rue Jules Coupé 02100 Saint- Quentin	0620241216	Antoine Alexandre
Club des supporters de l'ASGG basket		45 rue de Bernes 80240 Bernes	0323574348	Francis Guezou
Gauchy basket ball	catherine.barbier02430@gmail.com	29 rue Pierre Mendes France	0682900960	Catherine Boutier
Gauchy Grugies Saint-Quentin FC	paul.pesin@sfr.fr	20 allée des Charmes 02100 Saint- Quentin	0621054976	Paul Pesin
Gauchy pétanque	maurinlaurent@neuf.fr	7 rue Roger Salengro	0619188805	Laurent Mangin

SPORT

Gymnastique volontaire féminine	mercier.genevieve@gmail.com	5 rue de Fontaine-lès-Clercs 02680 Dailon	0323670204 0613168980	Geneviève Mercier
Homé dance	bo.wieny@laposte.net	61 rue Auguste Delaune 02430 Gauchy	0664447860	Honorine Wery
Hommes grenouilles	xaviercrapart02@gmail.com	6 bis rue de la Sous-préfecture 02100	0687763698	Xavier Crapart
Judo club	tortosacatherine2@gmail.com	5 rue des Nations	0323087827 0678449322	Catherine Tortosa
Karaté club	y.baiju@orange.fr	10 rue du Capitaine Guynemer 02100	0681600953	Yann Boju
OMS	corinne.hurtebise@free.fr	Mairie de Gauchy	0323683507	Corinne Hurtebise
Tennis club	joel.accart@v-bicardie.fr	2 rue de la Briquetterie 02720	06 17 21 88 67	Joël Accart
UNSS		Collège Paul Eluard	Caroline Bidard	Mme Beauvez
US Biette de Gauchy	corinne.hurtebise@free.fr	35 rue Salengro	03 23 68 35 07 06 30 66 42 42	Corinne Hurtebise
Grugies randonnée	d.trebuchet@free.fr	Mairie ou	0786482024	Didier Trébuchet
Grugies badminton	duccrofamily@orange.fr	Mairie	0323623646	Fabrice Ducrocq
ASPTT Tennis de Table HARLY	alinesimeon@orange.fr	Harly	0323086955	Jean Pierre Leclere
Badminton Club d'HARLY	alexandrevermeulen@msn.com	Harly	0323632983	Alexandre Vermeulen
Club de Gymnastique	corinedaudre@gmail.com	Harly	0323086627	Corinne Daudre
Ecole de Tennis	valerieroutier@orange.fr	Harly		Serge Routier
Football Club d'HARLY	harlyclub@hotmail.fr	Harly		Geoffrey Paulet
Harly Basket Ball Cub	raph-10@hotmail.fr	Harly	0323684398	Julie Lenoir
Julie Country	nad.02@orange.fr	Harly	0323683832	Julie Grenier
Tir d'HARLY	gaudrefroy.dany@orange.fr	Harly	0323089582	Daniel Gaudrefroy
Courir à Homblières	dubois.anne-marie@orange.fr	23 rue de Guise 02720 Homblières		Dubois Anne-Marie
Ecole d'arts martiaux d'Homblières	kirsten.ange@orange.fr			
Compagnie d'arc de Jussy	gaurin.luc@orange.fr	6 rue Edmond Osset	0673664890	Luc Baurin
Jussy Futsal	ben-titia@hotmail.fr	2 A rue du Marais	0615966799	Benoît Dessaint
Jussy-Pétanque	claudemerour@orange.fr	1 bis rue de la Prelette 02240 Brissy-Choigny	0323078511 0625052970	Claude Merour
Association sportive cyclo-montecourtoise	jeanlouis.gasdon@sfr.fr			Jean-Louis Gasdon
Club sportif montecourtois	pudepiece.caroline@neuf.fr		0621071754	Laurent Pudepièce
Gymnastique volontaire	rmonnier@sfr.fr			
Dojo koan	jph02@hotmail.fr	23 rue de la Gare	0658622628	Raymond Gazeaux
Les Randonneux	christian.gilbert02@sfr.fr	9 rue de la Chapelle	0662461710	Christian Gilbert
Tai-jitsu club de Montecourt	guidez.chantal@vahoo.fr	3 Résidence du petit train 02240	0661302643	Chantal Guidez
Tennis club montecourt Jussy Flavv	ternif@orange.fr	20 rue du Bois l'abbé 02700 Frieres	0681533033	Guy Allaire
Entente cyclo morcourtoise	serre.marie-ange@orange.fr	12 Résidence Autechaud	0323083895 ou	Marie-Ange Giras
Karaté club Morcourt	gallais.christophe@sfr.fr	175 rue de Normandie 02100 St	0650232904	Christophe Gallais
Club de foot tancourt/neuville	lleducq@alliance-pg.com		0686372511	Laurent Leducq
Union sportive de Rouvroy	baillyannine@aol.com	11 rue des Prés	0323670226	Jean-Pierre Bailly
Badminton	carole.delimas.cd@gmail.com		0686158829	Hervé Delimas
Tennis	daniel.delisleaux@hotmail.fr		0609322299	Daniel Delleaux
Volley ball	hboudaille@gmail.com		0648766312	Hervé Boudaille
Foot en salle	julienleville11.id@gmail.com		0629103343	Julien Delville
Gymnastique	c.chelain@ch-stquentin.fr		0323621852	Catherine Chelain
Club athlétique de Saint-Simon	pascal.boucly@orange.fr	5 rue Paul Isebe	0323636125	Pascal Boucly
TENNIS CLUB DE SERAUCOURT LE GRAND TCS	rodier.alain2@gmail.com	20 rue du Canal	0323605305	Alain Rodier

SPORT/ENVIRONNEMENT	Canoë kayak de Ham Randonnée en Pays de Beine Association sports et loisirs	canoekayakclubdeham@gmail.com	987 rue du Haut 2 Résidence Soleil Levant	0360523398	Michel Monpays Francis Demarez
SPORT/ENVIRONNEMENT/CULTURE	Savoir connaître partager	demarez.francis@neuf.fr sacopa@club-internet.fr	4 rue Roi	03.23.08.24.02	Noël VALADE
SPORT/LIEN SOCIAL	Amicale des sapeurs pompiers	ndelhave@sdls.fr	93 bis rue Pierre Sémard 02430 15 Hameau du Tronquois	0630989817 0688673462	Emilie Delhay Grégory Legrand Mime Letrillard
SPORT/LOISIRS	ASAG (air soft) Association gymnastique volontaire Marcy Loisirs	asag02430@hotmail.com letrillard.jean@wanadoo.fr dominiquelambert1959@gmail.com	46 rue du Colonel Lesur	0323087031	Dominique Lambert

Annexe 3 : Autres associations intervenant sur le territoire de l'agglomération (liste non exhaustive)

DEFI SERVICES

Association agréée par l'Agence Nationale des Services à la personne. Elle intervient dans les entreprises, collectivités, et les particuliers (ménage, manutention, travaux de jardinage, rénovation, nettoyage de locaux).

L'association **accompagne** et assure le **suivi des salariés** avec une parfaite connexion avec les clients afin de contribuer à l'intégration sociale et professionnelle durable de personnes en recherche d'emploi.

La force de l'association et des équipes réside dans ses valeurs et le sens qui est donné aux actions.

Au quotidien l'association est à l'écoute du public afin de lutter contre l'exclusion et la discrimination. Toujours dans le respect de l'humain, elle permet à chacun l'accès à l'accompagnement personnalisé et à l'emploi durable.

Les actions mises en place par la structure :

- Accompagnement dans les techniques de recherche d'emploi
- Ateliers (mini groupe) ou visio sur des thématiques
- Gestion de budget
- Estime de soi droit et devoir en entreprise
- Prévention santé construction de projet professionnel
- Sécurité au travail
- Lutte contre illettrisme et illettrisme
- Accompagnement dans la mobilité

LES GUIDES SOLEILS

Association à but non lucratif, créée par Claudette Lemire en 1974 sur le quartier Artois Champagne. Elle est basée sur le bénévolat qui fait de l'éducation populaire et citoyenne, issue du scoutisme français. Elle s'adresse en priorité aux enfants de 6 à 17 ans qui souhaitent s'engager dans la réalisation de projets.

Les jeunes sont volontaires :

- animateurs bénévoles pour un engagement volontaire (*minimum 1 an*) ;
- Jeune qui souhaite se former : découvrir la notion d'engagement et est accompagné dans le monde du travail (*minimum 2 ans*).

Les objectifs :

- Enseigner le vivre ensemble ;
- Faire de l'inclusion sociale ;
- Lutter contre les discriminations ;

- Promouvoir la mixité ;
- Accompagner l'enfant dans sa vie citoyenne ;
- Conduire à la réussite sociale et à l'insertion professionnelle ;
- Proposer un accompagnement à une formation professionnelle ;
- Ouvrir à la culture et au monde.

Annexe 4 : autres structures de la communauté d'agglomération

Les accueils de loisirs sans hébergement communautaires

Jussy

Un accueil de loisirs communautaire, sans hébergement a lieu pendant les périodes de « petites vacances » Hiver, Printemps, Toussaint sur la commune de Jussy :

- Capacité d'accueil hebdomadaire : 24 places
- Enfants accueillis de 6 à 12 ans, de 8h30 à 17h, possibilité d'accueil à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h.

Montescourt-Lizerolles

Un accueil de loisirs communautaire sans hébergement a lieu les 4 premières semaines des vacances d'été sur la commune de Montescourt-Lizerolles.

- Capacité d'accueil hebdomadaire : 16 places (- de 6 ans) et 48 places (6-12 ans)
- Enfants accueillis de 3 à 12 ans, de 8h30 à 17h, possibilité d'accueil à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h.

Saint-Simon

Un accueil de loisirs communautaire sans hébergement a lieu les 4 premières semaines des vacances d'été sur la commune de Saint-Simon.

- Capacité d'accueil hebdomadaire : 16 places (- de 6 ans) et 48 places (6-12 ans)
- Enfants accueillis de 3 à 12 ans, de 8h30 à 17h, possibilité d'accueil à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h.

Grugies

Un accueil de loisirs communautaire sans hébergement a lieu les 4 premières semaines des vacances d'été sur la commune de Grugies.

- Capacité d'accueil hebdomadaire : 16 places (- de 6 ans) et 48 places (6-12 ans)
- Enfants accueillis de 3 à 12 ans, de 8h30 à 17h, possibilité d'accueil à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h.

Accueil de loisirs sans hébergement communaux

Grugies

Un accueil de loisirs communautaire sans hébergement organisé aux vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint (durant 1 semaine).

Ces centres ont lieu dans la salle culturelle, une cantine y est proposée sur place également.

Les enfants sont accueillis de 8h00 à 17h30.

Le Centre de loisirs se tient de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Autres accueils de loisirs sans hébergement

- **"LA RUCHE" Association Familles rurales à Flavy-le-Martel** : Trois périodes de fonctionnement. En juillet, un maximum de 65 enfants qui sont accueillis en journée avec possibilité de restauration. Une semaine pendant les vacances d'avril et une semaine pendant les vacances de novembre avec un maximum de 16 enfants.

En juillet: (4/14 ans)

En octobre: (6/12 ans)

En avril: (6/12 ans)

- **Vacances Plurielles organise un accueil de loisirs multi sites Harly-Rouvroy pour les 3-14 ans :**

Capacités d'accueil :

Les mercredis : 30 enfants

Hiver et pâques : 30 enfants

Juillet : 35 enfants

Août : 30 enfants

Toussaint : 25 enfants

Noël : 25 enfants

- **Accueil de loisirs chaque mercredi**

Accueil dès 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir.

Horaires des activités : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lieu d'accueil : Locaux scolaires de Rouvroy

- **Accueil de loisirs lors de chaque vacances scolaires (sauf en août et à Noël).**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

*repas sur place le midi

* garderie possible le matin dès 7h30 et le soir jusque 18h30

Lieu d'accueil : Locaux scolaires de Rouvroy

Vacances Plurielles organise des activités en partenariat avec la commune d'Harly :

Capacités d'accueil :

Les mercredis : 30 enfants

Hiver et pâques : 30 enfants

Juillet : 35 enfants

Août : 30 enfants

Toussaint : 25 enfants

Noël : 25 enfants

- *Accueil de loisirs chaque mercredi*

Accueil dès 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir.

Horaires des activités : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lieu d'accueil : espace jeunesse et loisirs d'Harly.

* *Accueil de loisirs lors de chaque vacances scolaires*

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

*repas sur place le midi

* garderie possible le matin dès 7h30 et le soir jusque 18h30

Lieu d'accueil : Espace Jeunesse et Loisirs, rue de Champagne à Harly

Vacances Plurielles organise des activités en partenariat avec la commune d'Homblières pour les 3-14 ans :

L'accueil de loisirs à Homblières :

Capacités d'accueil :

Hiver, pâques et toussaint : 24 enfants

Juillet : 32 enfants

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

*cantine le midi

* garderie possible le matin (de 8h à 9h) et le soir (de 17h à 18h)

Lieu d'accueil :

* La maison des Associations à Homblières pendant les petites vacances

* Salle périscolaire en plus pendant l'été

Crèches multi-accueils

- Ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf les jours fériés et les périodes de fermeture définies préalablement chaque année par la Communauté d'Agglomération du Saint Quentinnois

- 3 types d'accueil :
 - ✓ Accueil régulier : un contrat est passé avec la famille, selon ses besoins identifiés et planifiables dans le temps.
 - ✓ Accueil occasionnel : l'accueil occasionnel est proposé pour répondre aux besoins ponctuels des familles selon les disponibilités de la structure (horaires, durée, places disponibles).
 - ✓ Accueil d'urgence : L'accueil d'urgence présente un caractère de dépannage sur une très courte durée et permet de répondre à un besoin d'accueil qui ne peut être différé, lié par exemple à des problèmes de santé (maladie, hospitalisation) d'un des parents ou de la personne en charge de la garde de l'enfant ou à des changements inopinés dans l'organisation de la cellule familiale (séparation, placement, formation, retour à l'emploi, ...).

- **LES TROT'TINOUS**

Pôle communautaire

Rue de la Clef des champs

02440 Clastres

Capacité d'accueil : 20 places, enfants de 2 mois à 5 ans révolus

- **A PETITS PAS**

Rue d'Haubenizel

02590 Aubigny-aux-Kaisnes

Capacité d'accueil : 12 places, enfants de 2 mois à 3 ans révolus

Ecole de musique et de danse communautaire

Rue du Château d'Eau à Clastres

Musique (à partir de 4 ans)

9 disciplines : chant, ensemble vocal, éveil musical, flûte traversière, guitare classique, guitare musiques actuelles, batterie, violon et piano

Solfège : enfants et adultes

Projet éveil musical dans les structures petite enfance

- Atelier de 30 minutes destiné à une quinzaine d'enfants.
- Divers temps s'enchaînent au cours du temps d'éveil musical : jeux de rythme, découverte de comptines et de sons, travail corporel, exploration d'objets sonores, danses, histoires et jeux de doigts.
- Objectifs pour l'enfant :
 - o Favoriser l'apprentissage et l'inventivité.
 - o Associer le langage verbal, musical et corporel.
 - o Prendre conscience de son corps.
 - o Appréhender l'espace.
 - o Appréhender les règles sociales.
- Objectifs pour les encadrants :
 - o Développer son aptitude à capter l'attention de l'enfant, en valorisant sa propre créativité.
 - o Acquérir des outils concrets et techniques fiables pour répondre aux objectifs fixés ensemble.
 - o Se débarrasser d'éventuels apriori ou complexes sur la musique et le chant.
 - o Prendre plaisir à jouer avec la musique.
 - o Créer un cadre qui permet de stimuler le développement créatif de l'enfant.

Projet avec la chorale du collège de Flavy-le-Martel

La chorale du collège Jacques Prévert de Flavy-le-Martel a été amenée à participer aux auditions ainsi qu'aux examens de fin d'année et à la remise des diplômes.

Danse (à partir de 4 ans)

5 niveaux : éveil (4-5 ans) , initiation (6-7 ans), cycle I (8/11 ans) , cycle II (12/15 ans) et cycle III (16 ans et +)

Association de danse mélymélo

48 Rue de Montescourt, 02440 Montescourt Lizerolles

Mélany GASDON danseuse professionnelle (professeur non diplômé), dispense des cours à la salle Jean Bouin de Montescourt-Lizerolles.

Activités proposées :

- Mam fit : pour les futures mamans, les jeunes mamans, les nounous accompagnées des bébés qu'elles gardent, le lundi de 9h15 à 10h15
- Gym d'entretien, le lundi de 10h15 à 11h15
- Bb'Gym, le lundi de 17h15 à 17h45
- Hip hop, le lundi de 18h à 19h
- Bib'danse : Cours d'éveil musical et corporel pour les petits bouts à partir de 16 mois, le mercredi de 13h à 13h30
- Modern Jazz tous niveaux le mercredi et Adulte le lundi de 19h à 20h
- Step / Body Sculpt, le mercredi de 19h30 à 21h
- Marche nordique, départ vendredi à partir de 9h30

Bibliothèques municipales

- **Flavy-le-Martel : 4 place du Général de Gaulle, 02520 Flavy-le-Martel**

Accueil, les mercredis de 10h à 12h

- **Seraucourt-le-Grand**
- **Neuville-St-Amand.**

Médiathèques

- « Le Point-virgule » à Montescourt-Lizerolles
- Rouvroy : 2, rue Louis Planchon - 02100 ROUVROY

Autres bibliothèques

- Association Familles Rurales de Flavy-le-Martel & et ses environs : Prêt de livres pour exposés, détente,... pour enfants et ados du lundi au vendredi au Relais Familles (11A Rue Roosevelt-02520-Flavy-le-Martel)

- Association Lire à Cugny

Le mercredi, de 18h00 à 19h00

Le 4ème samedi de chaque mois, de 10h00 à 12h00

dispose d'environ 2000 ouvrages.

E.H.P.A.D.

- *Charles Lefèvre à Flavy-le-Martel - 1 Place du Général de Gaulle- Flavy-le-Martel*

Capacité : 50 à 100 places

Etablissement public.

- *E.H.P.A.D. La Jouvence Castel-Rue Roosevelt Flavy-le-Martel*

Maison de Retraite privée spécialisée ayant pour vocation l'accueil des personnes présentant un handicap psychique.